

Etats des comptes pour l'année 2013 du Conseil général du Val d'oise

Année	Nombre de syndiqués			Ressources <i>(déduction faite du versement à Cogétise)</i>		Dépenses			
	ouvriers	Ugict / cadres	TOTAL	FNI	Cotisations mensuelles	Cogétise fédération CGT	Frais de déplacement	abonnements	Frais généraux
2013									
	24	25	49	235,54 €	2635,17 €	5372,06 €	1939,37 €	483,00 €	30,40 €

solde au 31/12/13	
Crédit coop	14521,50 €
CCP	561,51 €
Total	15083,01 €

Le prélèvement mensuel des cotisations des syndiqués crédite un compte bancaire au Crédit coopératif n° 21027176609. Les principales opérations de débit sont effectuées sur ce compte (frais de déplacements des membres du bureau et / ou des membres élus pour un mandat, divers achats avec factures, abonnements, participation du syndicat à la prise en charge de cars pour les manifestations collectives). Par ailleurs, des frais de tenue de compte sont retenus par le groupe CC au titre de la gestion du compte du Syndicat CGT des Personnels du Conseil Général du Val d'Oise.

Le syndicat est également titulaire d'un compte à la Banque Postale n° 6 371 95 J Paris, alimenté par les cotisations versées par chèques. Il est débité pour de petites dépenses de frais généraux.